

école
et domaine
de beival



STAGES ET FORMATIONS CHASSE

SAISON 2018

CHASSE RAISONNÉE ET RESPONSABLE

Situé dans les Ardennes françaises, le domaine de Belval appartient à la Fondation François Sommer.

La richesse de son territoire tient tant à la diversité des biotopes qui le composent qu'à la gestion des populations d'ongulés sauvages qui y est pratiquée. Cet espace naturel est dédié à la découverte de la nature, à la recherche scientifique et à l'encouragement artistique.

Le domaine est aussi un support pédagogique pour l'école de chasse de Belval. Celle-ci propose une large gamme de formations destinées à tous les chasseurs, quel que soit leur niveau.

L'École de chasse de Belval, lieu d'apprentissage, de réflexion et de partage d'expérience, a pour mission de promouvoir une chasse moderne, responsable et impliquée dans la préservation de la faune sauvage et de ses habitats.

C'est dans cet esprit et, avec enthousiasme, que les formateurs de l'école de Belval partagent leur expérience et leur savoir-faire.

David Pierrard
Responsable de l'école de Belval

CALENDRIER DES STAGES

PAGE 4

STAGES DE PERFECTIONNEMENT

« GRAND GIBIER »

Du 04/06 au 08/06/2018

Du 02/07 au 06/07/2018

STAGES DE TIR ET ARMES

Du 31/05 au 01/06/2018

Du 21/06 au 22/06/2018

Du 28/06 au 29/06/2018

PAGE 5

STAGE GESTION INTÉGRÉE DE TERRITOIRE FORESTIER

Du 10/10 au 12/10/2018

PAGE 6

STAGE CHASSE INTÉGRÉE DANS LA GESTION

DES ZONES HUMIDES :

DOMAINE DE LA TOUR DU VALAT

Du 06/11 au 09/11/2018

PAGE 7

EXAMEN RESPONSABLE DE CHASSE

Du 30/10 au 31/10/2018

PAGE 8

STAGE PRATIQUE DE CHASSE À L'ARC

Du 02/10 au 05/10/2018

PAGE 9

STAGE DE TROMPES DE CHASSE

Du 19/05 au 21/05/2018

STAGES « NOUVEAUX CHASSEURS »

Tous les ans, dix stages de trois jours sont offerts par la Fondation François Sommer pour la chasse et la nature aux nouveaux titulaires du permis de chasser.

Ils sont organisés en partenariat avec les Fédérations Départementales des Chasseurs.



© D.R.

ÉCOLE ET DOMAINE DE BELVAL

14, RD4

08240 BELVAL-BOIS-
DES-DAMES

CONTACTS

SECRÉTARIAT

TÉL. 03 24 30 01 86

FAX 03 24 30 21 55

parc-belval@wanadoo.fr

RESPONSABLE

DAVID PIERRARD

PORT. 06 71 79 51 85

davidpierrard@orange.fr

SE PERFECTIONNER

STAGE DE PERFECTIONNEMENT « GRAND GIBIER »

DU 04/06 AU 08/06/2018

DU 02/07 AU 06/07/2018

Ce stage est destiné aux chasseurs désireux d'améliorer leurs connaissances du grand gibier. La formation est encadrée par des chasseurs professionnels. Tous les sujets relatifs à la chasse du grand gibier sont abordés de façon pragmatique et approfondie. La semaine est partagée entre sorties sur le terrain, cours en salle, laboratoire et séances de tir.

Des outils pédagogiques exclusifs permettent de parfaire et compléter la formation.

Contenu :

- La biologie et la gestion du cerf, du sanglier et du chevreuil
- les armes et la balistique
- l'organisation des battues
- la recherche au sang
- la pathologie du gibier
- la détermination de l'âge des animaux
- la forêt



© D.R.

STAGE DE TIR, ARMES ET BALISTIQUE

DU 31/05 AU 01/06/2018

DU 21/06 AU 22/06/2018

DU 28/06 AU 29/06/2018

Ce stage est destiné aux personnes qui souhaitent améliorer leur technique de tir et parfaire leurs connaissances en matière d'armes et de balistique. Cette formation très pratique est destinée à donner au chasseur toutes les clefs de la réussite.

Contenu : le choix des armes, la balistique (intermédiaire, de but et résiduelle), le choix des calibres, les optiques et leurs réglages, le tir longue distance (300 m), le tir au sanglier courant, les techniques de tir en chasse individuelle.

GÉRER UN TERRITOIRE

STAGE GESTION INTÉGRÉE DE TERRITOIRE FORESTIER

DU 10/10 AU 12/10/2018

Avec 16 millions d'hectares, la forêt française couvre presque 28 % du territoire métropolitain. Pour l'essentiel privée (75 % de la surface), la forêt est très morcelée puisque chaque propriété forestière ne recouvre que quelques hectares. C'est ainsi que 3,5 millions de propriétaires possèdent chacun en moyenne 2,6 hectares. 2,6 millions des propriétaires de forêts privées possèdent chacun moins d'un hectare. Enfin, les 4,5 millions de propriétaires de cette forêt privée française sont, dans leur grande majorité, des non-professionnels. Ce stage vise à leur donner des clefs de compréhension afin de faire face aux aspects administratif, sylvicole et cynégétique de la gestion d'une forêt.

Le stage comporte une présentation de la diversité de la forêt française et l'étude des modalités de gestion d'un massif forestier. Durant trois jours, la formation sera dispensée au domaine du Bois-Landry (28) ce qui permettra de s'appuyer sur un exemple de gestion harmonieuse de l'équilibre sylvo-cynégétique.



© D.R.

Contenu : Présentation du paysage forestier et des principes de gestion forestière (Plan Simple de Gestion, exploitation des bois, types de peuplement...), des espèces de grand gibier (éthologie, gestion).

Objectif : Construire une vision équilibrée de la faune et de la forêt. Conduire une gestion forestière intégrant la présence du grand gibier.

Cible : Propriétaires, gestionnaires, locataires de biens forestiers.

LIEU DE LA FORMATION

DOMAINE
DU BOIS LANDRY
LIEU-DIT
« LA GRAISERIE »
28240
CHAMPROND-EN-GÂTINE

GESTION DES ZONES HUMIDES

STAGE CHASSE INTÉGRÉE DANS LA GESTION DES ZONES HUMIDES DU 06/11 AU 09/11/2018

Ce stage se déroule sur le domaine de la Tour du Valat près d'Arles en Camargue*.

Créée il y a plus de 60 ans par Luc Hoffmann, naturaliste visionnaire et mécène, la Tour du Valat développe une activité de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes avec un souci constant : « Mieux comprendre les zones humides pour mieux les gérer ». Le domaine s'étend sur 2 700 hectares dont 1 845 sont classés en « Réserve Naturelle Régionale ».

Le but de cette formation est de donner aux chasseurs les connaissances qui leur permettront de mieux appréhender le fonctionnement des zones humides et de s'impliquer ainsi efficacement dans leur préservation et conservation.

Cette formation est dispensée sous forme de conférences portant sur l'éthologie du gibier d'eau, l'impact du plomb et les munitions alternatives au tungstène ou à l'acier sur les zones humides.

Des sorties sur le terrain sont organisées afin d'étudier les aménagements des milieux, observer la très riche diversité biologique de cette réserve et sa gestion qui permet d'assurer des conditions optimales au maintien de la biodiversité.



© D.R.

*Fondation la Tour du Valat

Centre de recherche pour la conservation
des zones humides méditerranéennes

DIPLÔME DE L'ÉCOLE DE BELVAL

EXAMEN RESPONSABLE DE CHASSE

DU 30/10 AU 31/10/2018

Cet examen prépare au diplôme de « responsable de chasse » de l'école de Belval. Pour passer l'examen, il faut obligatoirement avoir suivi un stage de perfectionnement de 5 jours ou avoir cumulé 5 jours de formation à l'école de Belval, durant les deux années écoulées. Le diplôme valide à la fois l'enseignement reçu à l'école et les compétences personnelles.

PROGRAMME TYPE

PREMIER JOUR EXAMEN PREMIÈRE PARTIE

Épreuves théoriques (2 QCM de 110 questions)

Biologie animale - pratique de la chasse
- organisation et droit de la chasse, armes,
balistique - forêt.

Épreuves pratiques

Diaporama - étude de dentitions de grand gibier - traces (identification d'empreintes) - reconnaissance des arbres.

DEUXIÈME JOUR

EXAMEN DEUXIÈME PARTIE

Épreuves de tir

Réglage d'une lunette de tir - tir au sanglier courant et cible fixe.

Ces épreuves sont appréciés sur la sécurité, la connaissance et la qualité du maniement des armes.

Épreuves pratiques sur le terrain

Pour valider l'épreuve pratique, les candidats sont conviés à participer à une « poussée silencieuse » sur le Domaine de Belval. Cette mise en situation permettra d'évaluer la capacité du chasseur à mettre en application l'enseignement reçu à l'École de chasse de Belval (la qualité des tirs, la maîtrise du chasseur, le respect des règles de conduite, l'éviscération du gibier et l'examen sanitaire des carcasses).

CHASSE À L'ARC

STAGE PRATIQUE DE CHASSE À L'ARC

DU 02/10 AU 05/10/2018

Ce stage est réservé aux chasseurs déjà titulaires de leur attestation de suivi d'une formation obligatoire et désireux de parfaire leur formation.

Nous avons élaboré un programme de formation permettant aux chasseurs à l'arc d'acquérir, d'une part un savoir-faire dans le réglage, l'entretien et la maîtrise des différents arcs de chasse (niveau équivalent aux professionnels de l'archerie) et, d'autre part d'approfondir leurs connaissances relatives au grand gibier, aux différentes techniques de chasse et à la gestion de l'après-tir. Ce stage de quatre jours sera ponctué de nombreux ateliers permettant une application pratique des connaissances acquises. Pour ce faire, les stagiaires disposeront de tout l'équipement nécessaire (presse, banc de tir, ciblerie, petit matériel de réglage et d'entretien, support pédagogique...). Des sorties de chasse au grand gibier, à l'affût ou à l'approche, compléteront cette formation qui se veut résolument pratique et pragmatique. Pour participer à ce stage, il est nécessaire d'être porteur d'un permis de chasser (validation grand gibier pour les Ardennes), ainsi que d'une attestation de participation à une journée de formation obligatoire. Il est demandé d'apporter tout son matériel de chasse (y compris *tree-stand*).

Ce stage est organisé en partenariat avec la FFCA (Fédération Française des Chasseurs à l'Arc).



© D.R.

STAGE DE TROMPES DE CHASSE

CLUB PÉRINET

DU 19/05 AU 21/05/2018

Ce stage de trois jours permet d'apprendre à sonner de la trompe au cours d'un week-end prolongé. Proposition est faite (quel que soit l'âge du candidat) d'acquérir une bonne maîtrise des fondamentaux et de valoriser un potentiel. Respiration et « lâcher prise » sont les premiers bienfaits de cette pratique. Ce stage s'adresse aux débutants et aux sonneurs qui souhaitent se perfectionner. L'équipe de moniteurs est constituée de sonneurs de haut niveau, d'un professeur de solfège et d'un kinésithérapeute des voies respiratoires.



© D.R.

CONTACT

YANNICK BUREAU
TÉL. 03 86 66 37 87
PORT. 06 14 20 99 53
CONTACT@PERINET.FR

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS 2018*

	ADULTE	JEUNE (- 25 ANS)
Tir et armes	300 €	250 €
Arc pratique	550 €	450 €
Chasse intégrée zones humides	550 €	450 €
Perfectionnement grand gibier	650 €	550 €
Examen	150 €	150 €
Trompes de chasse	contacter Périnet	

(* les tarifs s'entendent TTC et pour une pension complète)

TARIFS DU STAGE « GÉRER UN TERRITOIRE FORESTIER »

Ce stage est proposé par l'école de Belval en partenariat avec le domaine du Bois-Landry et donne lieu à une facturation spécifique. Il ne comprend pas l'hébergement.

Adultes : 350 € (formation + repas), jeunes (- 25 ans) : 280 € (formation + repas)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Le nombre de places étant limité, seuls les bulletins d'inscription accompagnés du règlement des arrhes (100 €) seront pris en compte ;
- Les chiens ne sont pas admis à l'école de Belval ;
- Pour les mineurs, une autorisation écrite des parents est nécessaire ;

L'école de Belval est déclarée Organisme de prestation de formation professionnelle, sous le numéro 21 08 00 477 08. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État, ce qui implique qu'il est possible d'établir un contrat ou une convention de formation professionnelle avec l'école de Belval. Un supplément de 50 euros sera demandé pour le traitement du dossier.

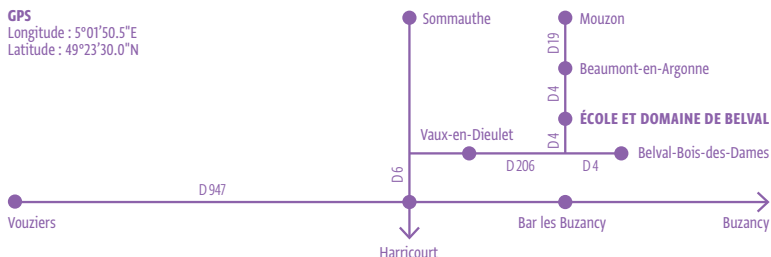
MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Vos armes et munitions de chasse
- Vêtements chauds, vêtements de pluie et bottes
- Protection oreilles (si possible)
- 1 paire de jumelles (si possible)
- Linge de toilette
- Crayons et papier

Pour les chasseurs n'étant pas équipés, des armes et des munitions sont généreusement mises à disposition par la société RUAG AMMOTEC.

PLAN D'ACCÈS

GPS
Longitude : 5°01'50.5"E
Latitude : 49°23'30.0"N



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM ET PRÉNOM _____

ADRESSE _____

TÉL. FIXE _____ TÉL. PORTABLE _____

E-MAIL _____

PROFESSION _____ DATE DE NAISSANCE _____

Si vous souhaitez établir un contrat ou une convention de formation professionnelle, précisez les coordonnées de la société et de la personne en charge du dossier

NOM DE LA SOCIÉTÉ _____

ADRESSE _____

TÉL. _____ FAX _____

E-MAIL _____

PERSONNE À CONTACTER _____

STAGE CHOISI

DU _____ AU _____ MOIS _____

Le nombre de places étant limité, réservez vos dates de stage par téléphone, puis envoyez votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'arrhes d'un montant de 100 € à l'ordre de l'« Association du parc de Belval ». La réception des arrhes et du bulletin validera votre inscription.

CONTACT

DAVID PIERRARD, RESPONSABLE
TÉL. 03 24 30 01 86
PORT. 06 71 79 51 85
DAVIDPIERRARD@ORANGE.FR
PARC-BELVAL@WANADOO.FR
DOMAINE DE BELVAL
08240 BELVAL-BOIS-DES-DAMES
FONDATIONFRANCOISSOMMER.ORG



**ÉCOLE ET DOMAINE
DE BELVAL**

14, RD4

08240 BELVAL-BOIS-DES-DAMES

CONTACTS

SECRETARIAT

TÉL. 03 24 30 01 86

FAX 03 24 30 21 55

PARC-BELVAL@WANADOO.FR

RESPONSABLE

DAVID PIERRARD

TÉL. 06 71 79 51 85

DAVIDPIERRARD@ORANGE.FR

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER 
POUR LA CHASSE ET LA NATURE

**LA FONDATION
FRANÇOIS SOMMER**
POUR LA CHASSE
ET LA NATURE
S'ENGAGE POUR
LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

